

Ecrit par le 4 avril 2025

Vaucluse : la CMA PACA récompense des artisans du territoire



Le mardi 25 juin et le mardi 2 juillet 2024, la chambre de métiers et de l'artisanat Provence-Alpes-Côte-D'azur a remis deux titres de maitre artisan et un titre d'artisan d'art à trois vauclusiens qui œuvrent sur le territoire depuis plusieurs années. Des récompenses qui ont été décernées en présence des présidents de la chambre et d'élus locaux.

Un travail de longue haleine récompensé. Le mardi 25 juin, [Yannick Mazette](#), président de [la CMA Provence-Alpes-Côte d'Azur](#), accompagné de [Valérie Coissieux](#), présidente de la Chambre de niveau départemental de Vaucluse a remis officiellement le titre de maitre artisan à Xavier Tharreau, maitre artisan boucher à Bollène.

Installé depuis plus de 13 ans sur la commune vauclusienne, Xavier Tharreau se voit récompenser pour dévouement, son engagement envers la qualité et son expertise dans son métier. Très attaché à sa ville, l'artisan boucher a pu compter sur la présence de son maire, [Anthony Zilio](#) lors de la remise de titre. L'homme commence à être un habitué des récompenses et des trophées puisqu'il avait remporté en 2021, le titre de « boucher d'or » au niveau national.

Ecrit par le 4 avril 2025

Un titre de maitre artisan d'art pour un pernois

Ce mardi 25 juin a été une journée assez chargée pour toute l'équipe de la chambre de métiers et de l'artisanat Provence-Alpes-Côte-D'azur. Après la remise du premier titre à Bollène, Yannick Mazette et Valérie Coisseux se sont rendus à Pernes-les-Fontaines pour remettre le titre de maitre artisan d'art à Clément Landry, maitre artisan sculpteur dans la commune vauclusienne.

Diplômé de l'Ecole Supérieure d'Ébénisterie d'Avignon, promotion 2012/2013, Clément Landry se voit récompenser pour la précision sans failles de son travail et sa créativité depuis plusieurs années sur le territoire vauclusien. C'est au sein de son propre atelier que l'homme a reçu son titre en présence d'Aurélie Devèze, adjointe au maire de Pernes-les fontaines, déléguée au tourisme, au commerce et à l'artisanat et de [Pierre Gabert](#), ancien maire de Pernes-les-Fontaines.

Clément Landry aux cotés de Yannick Mazette, président de la CMA PACA, Valérie Coisseux, présidente de la chambre au niveau départemental, d'Aurélie Devèze, adjointe au maire de Pernes-les fontaines, déléguée au tourisme, au commerce et à l'artisanat et de Pierre Gabert, ancien maire de Pernes-les-Fontaines.

Le dernier titre pour un vedènais

Une semaine plus tard, le mardi 2 juillet, c'est le vedènais David Fratini, maitre artisan maçon à Vedène qui s'est vu remettre le titre de maitre artisan par Valérie Coissieux, présidente de la Chambre de Niveau Départemental de Vaucluse.

Le titre vient récompenser l'implication au quotidien du vauclusien qui met en avant le savoir-faire et l'excellence qu'on peut trouver sur le territoire vauclusien. Une juste récompense pour ce Maître Artisan, qui fait passer la satisfaction de sa clientèle avant tout.

Le Pays d'Apt Luberon et la CMA Paca s'allient en faveur de l'artisanat

Ecrit par le 4 avril 2025



Le jeudi 2 mai, la communauté de communes [Pays d'Apt Luberon](#) (CCPAL) et la [Chambre de Métiers et de l'artisanat](#) (CMA) de Provence-Alpes-Côte d'Azur, représentées par leur président respectif Gilles Ripert et Valérie Coissieux, se sont réunies à [l'Atelier du tofu](#) à Goult pour signer une convention de partenariat en faveur de l'artisanat.

En France, l'artisanat regroupe près de 250 métiers et plus de 514 activités différentes. Tous ces métiers sont porteurs de potentialités d'emploi, ils représentent également des opportunités majeures en matière de création et de transmission d'entreprise. Ainsi, la CCPAL et la CMA Paca ont décidé d'allier leurs forces et de coordonner leurs interventions sur le territoire du Pays d'Apt Luberon, particulièrement en matière d'ingénierie territoriale et d'accompagnement des entreprises.

Au sein du territoire de la CCPAL, 40% des entreprises de l'économie marchande (hors agriculture) représentent le secteur de l'artisanat. Il était donc naturel pour les deux entités d'entamer un partenariat permettant les échanges et les mutualisations des compétences, expériences et moyens techniques afin

Ecrit par le 4 avril 2025

de créer un territoire propice à l'artisanat. Cette alliance devrait aussi introduire un nouveau dynamisme et un renforcement des actions en faveur du développement économique du territoire, et plus globalement de la valorisation de la 'destination économique' du Pays d'Apt Luberon.

Journée portes ouvertes au campus d'Avignon de la Chambre de métiers et de l'artisanat



La [Chambre de métiers et de l'artisanat \(CMA\) Provence-Alpes-Côte d'Azur](#) organise plusieurs journées portes ouvertes de ses huit campus du mercredi 24 au mercredi 31 janvier. Les deux

Ecrit par le 4 avril 2025

sites du [campus d'Avignon](#) accueilleront le public ce samedi 27 janvier toute la journée.

Ce samedi 27 janvier, les deux campus avignonnais de la CMA Paca seront sous le signe de l'orientation lors de sa journée portes ouvertes. De 9h30 à 16h30, le public pourra se renseigner sur l'ensemble des formations en apprentissage, du CAP au BAC+3. De nombreuses filières seront présentées telles que : l'alimentation, la coiffure et l'esthétique, l'électricité, les métiers d'art, la mécanique automobile, l'agriculture et les espaces verts, la maintenance industrielle; le commerce, le management et la gestion.

Lors de cette journée, une visite du campus et des ateliers pratiques seront organisés, en plus d'une présentation de l'apprentissage et des formations. Le public pourra évidemment échanger avec les équipes du CMA sur l'orientation, l'organisation des formations, ou encore les débouchés professionnelles.

**Inscription au 04 90 80 65 70 ou par mail à l'adresse urma.avignon@cmar-paca.fr
Samedi 27 janvier. De 9h30 à 16h30. 7 Avenue de l'Etang et 12 Boulevard Saint-Roch. Avignon.**

V.A.

CCI / CMA : les deux chambres signent une convention de coopération

Ecrit par le 4 avril 2025



Vendredi 16 juin, la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Provence-Alpes-Côte d'Azur et celle de métiers et de l'artisanat (CMA) ont signé une convention de coopération.

Renforcer la collaboration opérationnelle sur des enjeux stratégiques, détecter les synergies efficaces et déployer plus d'actions communes ? C'est l'objet de la convention liant pour 4 ans les deux chambres régionales dont les réseaux se mobilisent auprès de 550 000 entrepreneurs dans les territoires : artisans, commerçants, industriels, indépendants... Les objectifs de cette convention sont d'accentuer la coordination [CCI/CMA](#), d'initier des actions communes et de poursuivre la contribution au sein du club de la conjoncture et du collectif des acteurs économiques.

« Avant même cette convention, la coopération était déjà concrète pour les équipes CMA et CCI en Provence-Alpes-Côte d'Azur : des actions menées conjointement sur les territoires pour redynamiser les centres-villes, faciliter les transitions, soutenir chaque étape de l'entrepreneuriat, accompagner face aux difficultés, a déclaré Philippe Renaudi, président de la CCI de Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'objectif aujourd'hui et à l'horizon 2026 est de travailler de concert sur des enjeux comme l'international, l'apprentissage, le foncier économique... Ce rapprochement se fait en cohérence, en conservant les spécificités de nos chambres consulaires. »

« La volonté commune est bien de maintenir des relations de proximité privilégiées avec les entreprises pour les soutenir et les accompagner tout au long de leur vie, a poursuivi [Yannick Mazette](#), président de la CMA de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Très impliqué sur les problématiques environnementales comme la formation des jeunes et l'emploi, l'objectif à l'horizon 2026, comme précisé par le Président Renaudi

Écrit par le 4 avril 2025

est bien de travailler de concert sur les enjeux majeurs pour le développement de notre région, de nos entreprises, de notre jeunesse qui représente notre avenir. »



Yannick Mazette (à gauche) et Philippe Renaudi (à droite) signent la convention de coopération © DR

J.R.